



SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE DI 21 E 22 SITTEMBRE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017
REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE

N° 2017/O2/051

**REPONSE DE M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Maria GUIDICELLI
AU NOM DU GROUPE « PRIMA A CORSICA »**

OBJET : STRATEGIE TERRITORIALE POUR LA FILIERE BOIS

Madame la Conseillère territoriale,

Vous avez rappelé ce qu'a été jusqu'à aujourd'hui le parcours sur la filière bois. Pour caricaturer un peu votre propos, je dirais qu'avant tout allait bien et, d'après vous, désormais tout va mal.

Les choses ne sont bien-sûr pas aussi linéaires. Ce travail avait été initié sous la précédente mandature, nous avons entendu en faire une priorité et je pense que nous avons enregistré un certain nombre d'avancées même si là comme ailleurs, les choses ne vont pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions, tantôt pour des raisons endogènes à la CTC, tantôt pour des raisons exogènes.

Pour vous répondre d'abord sur la méthode qui est importante, je pense qu'en termes de rationalisation de notre intervention et de simplification pour les acteurs privés, nous avons beaucoup avancé. Nous avons aujourd'hui une personne ressource au sein des services de la CTC, Monsieur Olivier Riffard, qui est donc le guichet unique auquel vous faisiez référence, à charge ensuite pour lui de diffuser et de mobiliser les différents services puisque par nature, c'est un domaine qui implique aussi bien l'intervention de l'ADEC que de l'AUE, l'ODARC et bien-sûr le Président du Conseil Exécutif car je suis, comme les autres Conseillers Exécutifs et comme la majorité territoriale, persuadé que cette filière est un enjeu stratégique pour la Corse.

En ce qui concerne les réponses factuelles vous avez fait référence aux appels à projets.

Effectivement, deux appels à projets conjoints AUE/ODARC/ADEME-EDF ont été lancés en 2016 et 2017, suite à notre délibération cadre de septembre 2016, sur la valorisation du bois énergie et un appel à projets conjoint ADEC/ODARC sur le soutien aux entreprises de la filière du bois d'œuvre.

Un chiffre sur ce dernier appel à projet : ce sont 14 projets qui ont été déposés pour une enveloppe de 3,5 M€ et nous sommes aujourd'hui sur une demande d'environ 19 M€ d'investissements. Ceci pour dire que les projets reçus sont des projets sérieux et qu'une dynamique s'est créée entre les attentes, les projets privés et les appels à projets concoctés par les services de la CTC de façon transversale et quelques fois avec l'appui de partenaires extérieurs comme l'ADEME et l'EDF.

Il y a notamment 5 scieries y compris dans l'intérieur avec le corollaire en termes de créations d'emplois.

S'ajoute à ces initiatives, une relance du projet de production d'électricité à partir de la biomasse. Un projet qui s'intègre dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie, dans notre volonté de développement des énergies renouvelables.

Par rapport à une première version de ce projet, qui avait soulevé un certain nombre d'oppositions, les besoins en combustible bois ont été revus et divisés par deux environ, rendant ce projet compatible avec les ressources de la forêt corse.

Les points de vigilance sont l'approvisionnement qui doit s'articuler avec les autres consommateurs de bois et la valorisation de la chaleur produite.

Concernant les autres initiatives en cours, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, je citerai, de façon non exhaustive :

- Le projet, bien avancé, de production de granulés de bois porté par la SAEML Corse Bois Energie ;
- La mise en place d'une animation spécifique sur le bois énergie porté conjointement par l'association des communes forestières et la coopérative forestière privée Silvacoop ;
- L'équipement de nos propres bâtiments en chaufferie bois, avec le renouvellement en cours de celle de la cité scolaire du Fiumorbu et le lancement de deux études de faisabilité, nous permettant ainsi d'être le moteur et l'exemple de ce type d'équipements ;
- Et enfin, la réflexion qui est initiée sur le dispositif Dynacorsebois, qui a vocation à fédérer de nombreux acteurs autour de la valorisation du bois énergie dans les forêts privées et publiques.

Donc, beaucoup d'initiatives, cela ne doit pas masquer le fait que cette filière reste sujette à des difficultés importantes, notamment la diminution de la production et l'importation massive de bois ce qui ne permet pas toujours d'atteindre l'équilibre recherché.

C'est pourquoi, nous avons continué et amplifié les actions d'accompagnement de la filière, par exemple, après de nombreux échanges avec les professionnels, la finalisation du cahier des charges de la marque « bois de Corse », qui a été validée par le comité de pilotage prévu à cet effet, et une première communication sur des réalisations en bois local pourra être lancée cet automne. C'est la première étape avant l'établissement d'une certification de nos bois locaux à l'instar de l'exemple que nous avons pu découvrir lors du voyage que vous avez évoqué.

Par ailleurs, nous avons également initié un travail sur la formation des professionnels de la filière bois, et je termine pour dire que nous avons enfin installé cet été, avec l'Etat, la Commission régionale de la forêt et du bois, qui est l'organe prévu par la loi et rassemblant tous les acteurs pour organiser le développement de notre filière.

Enfin un mot sur l'interprofession Legnu Vivu, effectivement un outil majeur qui a connu des difficultés, je n'y reviens pas. Nous avons vocation à soutenir et à consolider cet outil qui est au service de tous les professionnels de la filière et nous en faisons un interlocuteur fort de la mise en œuvre de nos politiques en la matière.

Voilà donc ce que nous avons fait, le travail n'est pas accompli, loin de là, mais je pense qu'il y a de nombreux signes d'espoir et d'optimisme.

Je vous remercie.